

PROTECTION ANTI-FOUISSEUR

DESRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITÉ :

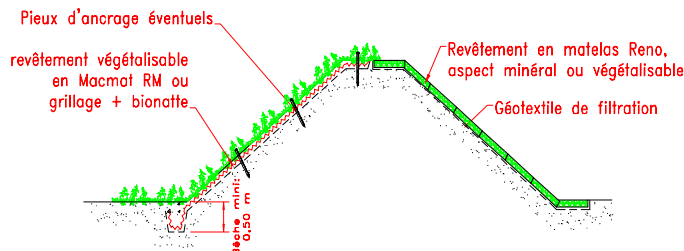
Ce type d'ouvrage consiste à protéger les talus, ou les berges menacées par la présence de fousseurs (ragondin, lapin, blaireau...) en réalisant une barrière infranchissable. En effet, les galeries de fousseurs permettent l'infiltration et la circulation d'eau qui met en péril la stabilité.

GÉOMÉTRIE :

Ce sont des protections qui couvrent l'ensemble de la surface des ouvrages menacés.

ESTHÉTIQUE :

Végétalisation par hydroensemencement et possibilité de plantations d'essences locales.



LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les protections anti-fousseurs sont principalement proposées pour :

- ▶ les protections des digues
- ▶ les protections des remblais routiers ou ferroviaires
- ▶ les protections des berges
- ▶ les protections de merlons

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature à la mise en oeuvre et assurent ainsi une protection durable contre les phénomènes d'érosion en pied de berge.

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain, sans dommage.

PERMEABILITE : l'utilisation de pierres sèches non jointées pour le remplissage des structures favorise l'infiltration et les échanges entre le cours d'eau et la nappe.

MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE : ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier.

PAS D'ENTRETIEN : par rechargement de la protection.

CONFORMITE

Ces ouvrages s'inscrivent dans le cadre des normes NF P 94 325-1 et Pr NF P 94 325 - 2 consacrées à l'exécution des ouvrages en gabions.

